

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_166 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REQUALIFICATION DE
LA RUE DU TENDAT

L'an deux mille dix neuf, le neuf octobre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 9 octobre 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs Philippe MARAVAL, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Gisèle DEDIEU (pouvoir à Odile LACAZE), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Steve JACKSON), Enrico SPATARO (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Pierre DOAT (pouvoir à Claude JULIEN), Bruno CRUSEL (pouvoir à Laurence PUJOL), Marie-Louise AT (pouvoir à Geneviève PEREZ), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS), Jean ESQUERRE (pouvoir à Louis BARRET)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 9 OCTOBRE 2019

**N° DEL2019_166 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA
REQUALIFICATION DE LA RUE DU TENDAT**

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Madame Delphine DESHAIES-GALINIE, rapporteur,

Dans le cadre du programme d'investissement de rénovation des voiries réalisé par l'agglomération, le réaménagement de la rue du Tendat sur la commune d'Albi est programmé pour 2020.

Cette rue se trouve dans le secteur sauvegardé de la ville, en rive droite. L'aménagement prévoit la pose d'un revêtement minéral fait de pavés porphyres et de calades en pied de façade.

De par sa situation et la nature qualitative des travaux, cette opération est éligible à des subventions de l'état dans le cadre du dispositif d'Action Cœur de ville et auprès de la Région Occitanie dans le cadre du dispositif Grands Sites d'Occitanie.

A l'issue des études de projet, l'aménagement urbain est évalué à 232 090 €HT.

Cette opération sera inscrite dans la programmation 2020 de la dotation de soutien à l'investissement local mobilisé dans le cadre de la convention pluriannuelle « Action Cœur de Ville » signée avec l'Etat le 17 août 2018. Elle sera également inscrite dans la programmation 2020 du Contrat Territorial Occitanie du Grand Albigeois au titre des aménagements urbains du Grand Site Occitanie.

Afin de permettre la mise en œuvre de ce projet, je vous demande :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Travaux	232 090 €	Etat	81 231 (35%)
		Région	81 231 (35%)
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	69 628 (30 %)
TOTAL	232 090		232 090

- de solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Etat et de la Région,

- d'autoriser madame la présidente ou son représentant à procéder à la signature

de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le plan de financement suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Travaux	232 090 €	Etat	81 231 (35%)
		Région	81 231 (35%)
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	69 628 (30 %)
TOTAL	232 090		232 090

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Etat et de la Région.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 octobre 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL